

Policier municipal (h/f)

Offre n° O084210700364507

Publiée le 12/11/2025



Synthèse de l'offre

Employeur : Commune de courthezon

Lieu de travail : Hotel de ville, Courthézon (Vaucluse (84))

Poste à pourvoir le : Dès que possible

Type d'emploi : Emploi permanent - vacance d'emploi

Détails de l'offre

Famille de métiers : Prévention et sécurité publique > Police municipale

Grade(s) recherché(s) : Gardien brigadier

Métier(s) : [Policier ou policière municipal](#)

Ouvert aux contractuels : Poste à pourvoir prioritairement par voie statutaire

Temps de travail : Temps complet

Descriptif de l'emploi :

Le service de police municipale de la ville de Courthézon recherche un agent de police pour renforcer son équipe. Vous serez sous la responsabilité du Chef de poste. Le service est composé de 6 agents.

Recrutement par voie de mutation sur le grade de Gardien-Brigadier, agent ayant effectué la formation initiale d'application des gardiens de police municipale ainsi que la formation préalable à l'armement si possible.

Sujétions particulières du poste :

- Travail en extérieur : à pieds, en vélo (VTT) et en voiture
- Port d'armes (HKP30, PIE X2, Bâton Télescopique, TOMFA, GAIL, Gilet par balle individuel, Radio, Cinémomètre laser, Ethylotest électronique, Projet d'achat de caméra piéton, CSU) et d'uniforme
- Poste à temps complet 37h
- CP + ARTT
- Possibilité d'effectuer des heures supplémentaires en raison des nombreuses festivités
- Amplitude horaire importante

Rémunération : Statutaire + ISFE (30% part fixe + part variable) + Astreintes+ prime annuelle en deux fois (juin 615.5€ et novembre 615.5€)

Avantages sociaux : participation mutuelles santé et prévoyance + adhésion Plurelya + COS

Missions / conditions d'exercice :

Le policier municipal assure le bon ordre, la sécurité et la tranquillité des citoyens.

Il assure la surveillance des bâtiments et des biens communaux ainsi que des espaces publics .

Il soutient et accompagne les autres services municipaux ainsi que les partenaires institutionnels dans l'exercice des pouvoirs de police du Maire.

Il agit en termes de prévention et de répression en partenariat avec les pouvoirs publics et les autres services de sécurité.

Le policier municipal exerce les missions de sécurité et d'ordre public , il garantit la salubrité et l'environnement.

Il gère les animaux errants et dangereux ainsi que les débits de boissons.

Il assure la police funéraire.

Il préserve également une relation de proximité avec la population.

Il constate les infractions et rédige des rapports en partenariat avec le service urbanisme.

Profils recherchés :

- SAVOIRS :

Connaître les pouvoirs de police du maire et attributions des administrations ainsi que les pouvoirs et attributions des services de la sécurité et de la justice.

Connaître les acteurs et intervenants de la sécurité et de la prévention.

Appliquer les techniques de neutralisation des armes et animaux dangereux.

Appliquer les techniques de communication, de gestion de conflit, de médiation ainsi que les techniques d'interpellation.

Maîtriser le fonctionnement des administrations et établissements publics, les instances, processus et circuits décisionnels.

Appliquer les techniques et outils de communication.

Connaître et appliquer les techniques de résolution des conflits et de médiation.

- SAVOIR FAIRE :

- *Appliquer et contrôler le respect des pouvoirs de police du maire sur son territoire d'intervention
- *Informier préventivement les administrés de la réglementation en vigueur
- *Recueillir des renseignements, les transmettre à la hiérarchie et suivre les résultats
- *Analyser rapidement une situation ou des événements imprévus
- *Rendre compte, par écrit ou par oral, à l'autorité supérieure des événements survenus pendant le service et des dispositions prises
- *Établir et rédiger des rapports d'activités, des comptes rendus de mission d'ilotage et de prévention
- *Développer l'information et le dialogue auprès de la population
- *Appliquer les consignes visant au maintien de l'activité et de la sûreté des locaux, des agents du service et du public accueilli

- SAVOIR ETRE :

- *Faire preuve de rigueur, d'un fort esprit d'équipe, d'autonomie
- *Etre disponible
- *Avoir un sens aigu du service public, une bonne condition physique
- *Avoir le sens de l'écoute, de la médiation, calme, et une forte maîtrise de soi
- *Respecter la déontologie
- *Posséder de réelles qualités relationnelles
- *Avoir le sens des responsabilités

Contact et modalités de candidature

Informations complémentaires :

Merci de bien vouloir adresser vos candidatures à l'attention de Monsieur Le Maire par courrier ou à l'adresse mail suivante : rh@courthezon.fr
Renseignements téléphoniques au service RH : 04.90.70.72.06

Adresse de l'employeur : COMMUNE DE COURTHEZON

>Hotel de ville
84350 Courthezon

Travailleurs handicapés

Conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le code général de la fonction publique. À titre dérogatoire, les candidats bénéficiant d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.